

Elections législatives anticipées

Élisons-les pour combattre l'extrême-droite et pour de nouveaux jours heureux

RÉPUBLICAINES
LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2469 – Jeudi 27 juin 2024

Un nouveau Front Populaire pour gagner !

- ♦ **Redonner du pouvoir d'achat aux Français** : bloquer les prix des biens de première nécessité. Augmenter le smic à 1600€/net par mois et indexer les salaires sur l'inflation.
- ♦ **Agir pour la justice sociale** : abroger immédiatement les décrets d'application de la réforme retraite et abroger les décrets sur la réforme de l'assurance chômage.
- ♦ **Lutter contre les déserts médicaux** : régulariser l'installation des médecins dans les déserts médicaux et rétablir des permanences de soin des soignants libéraux en centres de santé.
- ♦ **Soutenir l'éducation de nos enfants** : lutter contre les fermetures de classes et investir massivement dans l'Education nationale.
- ♦ **Agir pour le logement** : revaloriser les APL de 10%, relancer la construction de logements sociaux, encadrer les prix des loyers et régulariser les locations touristiques type « AirBnb ».
- ♦ **Agir pour l'agriculture** : protéger nos agriculteurs de la concurrence déloyale et proposer une réforme de la PAC.

Élections Législatives – Département des Landes – 30 juin et 7 juillet 2024



**Boris
VALLAUD**

Candidat sur la
3^{ème} circonscription des Landes
suppléante : Christine Fournadet



**Marie-Laure
LAFARGUE**

Candidat sur la
1^{ère} circonscription des Landes
suppléant : Frédéric Pomarez



**Jean-Marc
LESPADE**

Candidat sur la
2^{ème} circonscription des Landes
suppléante : Axelle Verdière-Bargaoui

Avec le Nouveau Front Populaire, écrire une nouvelle page de l'histoire féministe

Face à une extrême-droite aux portes du pouvoir, la gauche se devait d'être à la hauteur. Ainsi le Nouveau Front Populaire est né ! Conscientes du danger qu'une telle menace fait planer sur les droits des femmes, les associations féministes ont porté l'exigence de l'unité. Nous ne sommes pas dupes : l'extrême – droite, c'est l'anti droits des femmes ! Les parlementaires RN votent contre les droits reproductifs (contraception, IVG), contre les services publics, contre l'égalité salariale... Ils nient ou instrumentalisent les violences patriarcales. Femmes, personnes LGBTQIA, enfants, sont les premières cibles de l'idéologie d'extrême-droite qui ne se fonde que sur la haine de l'autre et la domination.

Le Nouveau Front Populaire sera non seulement protecteur de droits, mais surtout moteur de nouvelles politiques publiques indispensables pour engager un réel changement de société : pas de révolution sociale sans révolution féministe. Les élu·es communistes prendront toute leur part en portant une série de mesures fortes.

La politique néo libérale du gouvernement a dégradé les **services publics** au détriment des femmes qui en sont les premières employées et les premières usagères. Face à cette dégradation, ce sont elles qui compensent les carences de l'État auprès des plus vulnérables, au détriment de leur travail et de leur santé. La défense et la promotion du service public sur l'ensemble du territoire est une condition indispensable pour un égal accès aux droits de l'ensemble de la population et en particulier pour les femmes.

Les femmes sont freinées dans leur retour à l'emploi après l'arrivée d'un enfant. L'impossibilité d'accéder à un **service public de la petite enfance** les précarise encore davantage. Comme l'expertisait la Fondation des Femmes, avoir un enfant a un coût pour les femmes. Quand elles sont en couple, les inégalités salariales et professionnelles les poussent à renoncer en priorité à leur travail. Il pourrait en être autrement avec une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale, la création de 200 000 places en crèche, en allongeant le congé parental pour les deux parents, sur le modèle des pays du Nord et sur les recommandations de la commission des 1000 premiers jours. **Les familles monoparentales, assumées à plus de 80% par des femmes** et dont près de la moitié vivent sous le seuil de pauvreté, ont été stigmatisées par le gouvernement. Réviser la fiscalité en leur faveur, créer un statut spécifique, octroyer une allocation dès le premier enfant, favoriser l'accès au logement : nos député.e.s porteront une série de mesures issues des associations et premières concernées.

Malgré les discours et les lois, le salaire des femmes reste inférieur d'un quart à celui des hommes, leur retraite de 40 %. Elles occupent des emplois mal

rémunérés, subissent les temps partiels imposés. Nous travaillerons à imposer **l'égalité salariale et professionnelle**, en sanctionnant sévèrement les entreprises en infraction. D'autres leviers seront mis en place : en finir avec l'orientation scolaire et professionnelle genrée, revaloriser les statuts et les salaires des métiers à prédominance féminine, interdire les temps partiels imposés, augmenter les salaires, revenir à la retraite à 60 ans. Nous défendrons la mise en place généralisée de la méthode « CLERC », contre les discriminations existantes dans l'évolution des carrières et les différences de promotion entre les femmes et les hommes.

L'avenir de **l'agriculture** passera par les femmes, elles ont un rôle clé à jouer dans le renouvellement de la politique agricole, la transition agro-écologique et la redynamisation des zones rurales. Une place centrale doit être donnée à la féminisation des métiers d'agriculture, avec une meilleure représentation dans les instances de décisions et une plus grande ouverture des formations agricoles aux femmes. Dans la continuité de la loi Chassaigne nous poursuivrons la dé-précarisation du statut des agricultrices, défendrons l'aide à l'installation par le développement des fonds de développement rural spécifique et la bonification de la dotation jeunes agriculteurs pour favoriser l'installation des agricultrices.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes dans toutes les sphères de la société, doit être enfin une grande priorité nationale effective. La **protection de l'enfance** en est le corollaire tout autant prioritaire. Leur droit fondamental à la sécurité n'est pas assuré : en danger permanent, justice ne leur est que rarement rendue. Le taux de classement sans suite s'élève en effet à 86 % dans les affaires de violences sexuelles, atteignant même 94 % pour les viols. C'est aussi le cas de 80% des plaintes pour violence conjugale. Leurs droits et leurs vies sont classées sans suite. Nous réclamons **la fin de l'impunité** : créer des brigades et juridictions spécialisées dotées de formations, de moyens humains et financiers, établir une liste d'actes d'enquêtes minimaux sans lesquels le procureur ne pourrait pas classer sans suite une affaire, assurer le respect des ordonnances de protection, rendre gratuite l'assistance juridique pour les victimes. Pour en finir avec le continuum des violences, il est absolument nécessaire de pérenniser les travaux de la CIIVISE 1 et de suivre ses 80 premières recommandations. Nous exigeons les 2,6 milliards d'euros nécessaires pour protéger toutes les victimes de violences sexistes et sexuelles. Nos élu·es et parlementaires doivent être irréprochables à ce sujet.

Pour lutter contre toutes ces violences, nous devons en **finir avec la culture du viol**, les stéréotypes

sexistes qui assignent les femmes et les hommes à des rôles qui reproduisent des logiques de domination. Education à l'égalité dès le plus jeune âge, éducation à la sexualité et à la vie affective et contre les LGBTQIA phobies : une volonté politique forte peut entraîner un changement majeur dans la perception que nous avons de notre corps, notre sexe, notre genre, notre sexualité, dans une totale liberté, loin des injonctions mortifères.

Nous développerons la **lutte contre la marchandisation et l'exploitation des corps**, dont les femmes et les enfants sont les premières victimes. Aujourd'hui la prostitution des mineurs explose. Les jeunes issus de l'ASE et les femmes migrantes sont les cibles privilégiées des réseaux de proxénétisme en ligne. Renforcer la loi de 2016 en déployant les parcours de sortie, en luttant contre les réseaux de proxénétisme, en mettant davantage de moyens dans la lutte contre la cyber-pédocriminalité, en régularisant les femmes dites sans papiers, en défendant la mise en place d'un protocole d'accueil des femmes migrantes et en revalorisant l'indemnité octroyée sont des clés pour développer notre modèle abolitionniste. Le corps des femmes n'est ni à vendre, ni à louer, ni à contractualiser. Nous nous opposons fermement à la GPA. Les enfants ne sont pas des biens que l'on s'échange, le corps des femmes ne peut faire l'objet d'aucune contractualisation même non marchande. Il en va de la santé et de l'intégrité du corps des femmes.

La **santé des femmes** a depuis trop longtemps été ignorée. Nombre de défis sont à relever : lever le tabou du post-partum, des trois premiers mois de grossesse, de la ménopause et plus largement de la santé gynécologique des femmes notamment au travail, rouvrir les maternités de proximité et les centres IVG, rendre gratuites les protections menstruelles comme produits de première nécessité. L'endométriose qui touche 1 femme sur 10 doit être reconnue en Affection Longue Durée 30. Nous remettons de nouveau à l'ordre du jour du Parlement la proposition de loi des parlementaires communistes visant la prise en charge à 100% des soins liés au cancer du sein. La constitutionnalisation de l'IVG a été portée à l'initiative de nos sénatrices. C'est en favorisant la recherche publique en matière de prise en compte du sexe et du genre, en se donnant les moyens en matière de services publics hospitaliers, que nous répondrons à ces enjeux fondamentaux de progrès social.

Parce que le féminisme a toujours été une **culture de la paix**, nous porterons une diplomatie féministe, défendrons l'abrogation la réforme de la loi immigration et l'application de la résolution 1325 de l'ONU. Notre solidarité ira toujours vers les femmes qui vivent dans des territoires où les conflits perdurent, vers celles qui subissent les conséquences mortifères des guerres, violées, réfugiées, déplacées, emprisonnées. Nous soutenons leurs mobilisations pour défendre la démocratie, la justice, l'égalité et la paix, contre les politiques d'extrême-droite et les intégrismes religieux.

Enfin, les femmes doivent trouver leur juste place

dans notre **mémoire collective**. Ignorées par l'Histoire, leur participation est pourtant déterminante dans les grandes périodes historiques, mais aussi dans les domaines culturels, scientifiques et artistiques. A l'image de leur engagement, nous travaillons à rendre visible cet héritage en donnant aux femmes la place qui leur est due dans l'espace public et dans les programmes d'enseignement par la mise en lumière de notre patrimoine.

Ces propositions non exhaustives en faveur des droits des femmes sont intimement liées au développement d'un progrès social bénéfique à l'ensemble de la société, qui répond pleinement aux enjeux de transformation écologique via la promotion des services publics. Faire avancer les droits des femmes, c'est faire avancer la société toute entière. Le Nouveau Front Populaire écrira aux côtés des associations et de toutes celles et ceux qui veulent s'engager cette **nouvelle page féministe tant attendue** de l'Histoire du XXI^{ème} siècle. ■

« Seul l'intérêt général doit primer. Cela sera mon unique boussole »

« Depuis la dissolution, tout s'accélère et c'est l'avenir de la France dont il sera question les 30 juin et 7 juillet.

Face au plus grand des périls pour la République, l'accession de l'extrême droite au pouvoir, j'ai fait le choix du rassemblement des forces politiques de gauche et, nous l'avons vu depuis, de forces sociales et citoyennes qui veulent ouvrir un chemin d'espoir avec le nouveau front populaire. Or, tout est fait dans cette courte campagne électorale pour diviser, produire de la peur et du repli sur soi.

Chacun y va de ses mensonges pour éliminer ses adversaires, pour empêcher le Nouveau Front populaire de gagner, avec la hausse des salaires, des retraites pour tous nos concitoyens et de réaliser avec l'aide du monde du travail de grandes conquêtes sociales, écologiques, démocratiques.

Et le débat politique est réduit à des caricatures et est sans cesse personnalisé à outrance.

Par exemple, l'idée d'une nomination au poste de Premier ministre de Jean-Luc Mélenchon, qu'il alimente lui-même, n'a jamais fait l'objet d'un accord entre les forces du front populaire.

C'est faux et insupportable.

Les habitants de la 20^{ème} circonscription connaissent mes convictions tout comme mon indépendance d'esprit.

Mon engagement est total pour unir et rassembler dans le respect de la démocratie et de la dignité humaine.

La République, le Parlement, les Françaises et les Français ont besoin d'apaisement, d'écoute, de respect. Seul l'intérêt général doit primer. Cela sera mon unique boussole ». ■

Fabien Roussel

Le tropisme libéral du RN

Ainsi Bardella revient sur l'engagement de son parti d'abroger la réforme des retraites. Le retour à la retraite à 60 ans était pourtant une promesse phare de Marine Le Pen pendant la campagne présidentielle de 2022. Il faut se souvenir de ce qu'elle disait de la réforme Macron : « *Rien n'est à retenir dans ce système des retraites. J'ai envie de dire que tout est à jeter. Il va y avoir des pertes qui vont être très importantes pour des millions de Français.* »

Mais l'abolition de cette réforme ne figurera pas sur la plateforme programmatique du RN pour les législatives.

Ce nouveau glissement libéral s'ajoute à toute une série d'« évolutions » que le chercheur Gilles Ivaldi pour le Cevipof avait pointé en son temps. Il avait montré comment le RN avait retiré de son programme des éléments tels que la promesse de préserver le statut de la fonction publique, ou l'augmentation générale des salaires des fonctionnaires via le point d'indice, ou l'engagement de refuser toute hausse de la CSG, ou la baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu sur les trois premières tranches, ou le retrait de la loi Travail ou le maintien des 35 heures. Etc.

Cette ligne libérale de plus en plus affirmée (confirmée par les votes des parlementaires d'extrême droite refusant de taxer les superprofits ou les dividendes par exemple) coïncide avec la multiplication des contacts ces dernières années, ces derniers mois entre le groupe dirigeant du RN et le grand patronat. Il semble loin le temps où le Medef se faisait houspiller pour avoir invité à son université d'été Marion Maréchal (c'était en 2019).

À présent les relations sont nombreuses, répétées, durables. Les contacts entre les « managers » et les cadres et élus RN prolifèrent. « Ils se disent (ces patrons, NDLR) qu'ils doivent, dans leurs responsabilités, faire la démarche de mieux les connaître et d'établir des contacts, ce qu'ils ne faisaient pas avant », constate Arnaud Dupui-Castères, patron du cabinet Vae Solis. Et puis la porosité est dans les deux sens. Le RN est plus attentif aux exigences patronales alors que de plus en plus de patrons regardent, séduits, ce parti et y adhèrent. Dans un article récent du Figaro (12 juin) on pouvait lire que « le vote RN s'est développé chez les chefs d'entreprise ». Lesquels manifestement ont plus peur du programme de la gauche que de celui de Bardella.

Et on commence déjà à banaliser la situation, à normaliser les choses. Le même article du quotidien du groupe Dassault fait dire à Michel-Édouard Leclerc qu'il existe un fossé entre le bruit médiatique fait autour des élections et la vie des entreprises. Il parle « d'une réceptivité plutôt sereine des collaborateurs dans les magasins (du groupe) ainsi qu'au niveau des sièges ». Bref, tout va très bien madame la marquise puisque, comme l'écrit le journal L'Opinion, « si le RN arrive aux affaires, ce sont les patrons eux-mêmes qui établiront les règles de l'économie ».

Gérard Streiff

Paru dans *CommunisteS* du 19 juin 2024

BESOIN DE LAÏCITÉ EN LIBERTÉ

...Avec le beau le laid/ Le droit et le tordu/ Avec la soupe au lait/ Et le rien ne va plus/ Avec des Nom de Dieu/ Avec des noms de fleurs/ Et des prénoms de feu/ Et des surnoms de cœur...Fermez vos grilles fermez vos cages/ La liberté est en voyage. Extrait de «La liberté est en voyage» créée en 1967 par Jean Ferrat (né Tenenbaum, 1930-2010). Dans son dernier livre, Salman Rushdie (né le 19/06/1947 à Bombay) rappelle les ravages du fanatisme religieux illustré par la fatwa de l'ayatollah Khomeyni (1902-1989) qui reste toujours en vigueur, comme l'a confirmé l'attentat du 12/08/2022 contre l'auteur des «Versets sataniques». On peut aussi noter l'offensive d'hégémonie culturelle en vue d'une reconquête religieuse dans les médias orchestrée par le groupe Bolloré (Vincent Bolloré né le 01/04/1952 à Boulogne Billancourt), sur ses chaînes de télévision comme ses maisons d'édition, même s'il affirme devant une commission d'enquête parlementaire n'avoir aucun projet idéologique. Les exemples abondent sur les conséquences des manipulations géopolitiques, notamment dans le conflit israélo-palestinien où la dimension religieuse est instrumentalisée pour masquer les réalités impérialistes et coloniales d'Israël. Dans la guerre au Yémen et ses prolongements en mer Rouge des oppositions religieuses masquent des enjeux de puissances régionales et internationales. Karl Marx (1818-1883) se trompait-il en dénonçant la religion comme «opium des peuples» et plus tard Jean Jaurès qui affirmait que «le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage». N'est-ce pas le cas de l'agression de la Russie contre l'Ukraine? Les discours en Sorbonne de Macron, pour une souveraineté européenne dans le dos des peuples, ont de quoi inquiéter. La Constitution de la République française reste le seul texte sur lequel la primauté du droit européen ne s'exerce pas. L'identité constitutionnelle protège la laïcité, mais on est en droit de se demander jusqu'à quand. La laïcité n'est pas une option; c'est bien une nécessité à préserver et à étendre. Dans son article 2 elle stipule que «**la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**». Elle assure l'égalité devant la loi à tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Elle garantit la liberté de conscience, c'est-à-dire la capacité que chacun possède de juger et de décider en dehors d'un dogme religieux, d'une philosophie officielle ou même d'un conformisme ambiant. Elle donne la possibilité de penser librement, de construire une pensée autonome en usant de sa liberté de jugement. Ainsi, l'homme se trouve à même de prendre pleinement conscience de son statut de citoyen. La laïcité n'est pas antireligieuse, mais anticléricale. Elle s'oppose seulement à l'emprise du fait religieux sur la société. La vogue du communautarisme se caractérise par un mode d'enfermement dans des groupes ethniques, religieux, sociaux, etc. C'est incompatible avec la visée de la laïcité dont l'étymologie grecque *laos*, signifie «unité d'une population». Par conséquent, la formule stipulant «argent public à école publique» doit être appliquée. Or La loi Debré du 31/12/1959 puis beaucoup d'autres ont réintroduit le financement public de l'enseignement privé. Plus que jamais, il nous faut œuvrer pour une laïcité élargie, fidèle aux combats de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat, afin d'en réaffirmer les principes dans l'intérêt de tous face aux menées de tous les adversaires de la laïcité. La reconnaissance de l'altérité est le bien le plus précieux, de même que la liberté qui s'incarne dans le droit au blasphème. Il montre l'état d'avancement des mentalités dans une société, mais qu'en est-il après les votes d'extrême-droite en juin 2024. La laïcité portera en era l'émancipation (La laïcité porte en elle l'émancipation) ■

Roger La Mougne